

## Soutien à l'animation économique

### Rapport n° CP/2014/154

#### Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la commission permanente l'attribution de subventions en faveur des actions suivantes :

- la 14ème édition du Carrefour des formations,
- les activités de la couveuse d'activité et d'entreprises Créacité.

### 1. 14ème édition du Carrefour des formations

Le lycée Jean Monnet de Strasbourg a organisé la 14ème édition du Carrefour des formations du 18 au 20 février 2014, en partenariat avec les centres d'information et d'orientations (CIO), les lycées et les lycées professionnels de l'Académie de Strasbourg.

Le « Carrefour des formations » est un forum d'information pour les élèves de 3ème et leurs parents destiné à faire découvrir les formations professionnelles et technologiques présentes sur les territoires de Strasbourg, Obernai et Molsheim. Cette manifestation permet de réunir les établissements scolaires, leurs CFA, l'EREA, les établissements privés sous contrat, des organismes présentant des formations en alternance, l'Armée de Terre, l'ONISEP et les CIO.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Parcours de découverte des métiers et des formations en offrant aux élèves de troisième l'occasion d'élargir leurs connaissances sur les voies de formation et sur les métiers auxquels ces formations mènent. L'objectif du Carrefour est de permettre à chaque collégien de faire un choix d'orientation éclairé.

Près de 3000 collégiens étaient attendus durant les trois journées de la manifestation. 2886 collégiens ont été accueillis lors de l'édition 2013.

Le budget prévisionnel de la manifestation est de 8 000 euros. Les recettes escomptées s'établissent comme suit :

- CUS : 4 000 €
- Région : 2 500 €
- Département : 1 500 €

Lors de sa réunion du 10 février 2014, la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme a donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de 1 500 euros pour cette manifestation.

### 2. Couveuse d'activité et d'entreprises Créacité – Partenariat 2014-2016

#### Activités de Créacité

L'association Créacité, présidée depuis 2008 par Mme Claire GRIGNON, a été créée en novembre 2003, afin de porter et animer une couveuse d'activités et d'entreprises. Elle est aujourd'hui labellisée par l'Union des couveuses d'entreprises.

L'objectif de la couveuse est de permettre aux « couvés » de bénéficier, durant 36 mois au maximum, d'un accompagnement individuel dans la maturation de leur projet afin de tester la viabilité du projet et d'effectuer l'apprentissage du métier d'entrepreneur.

Le « couvé » bénéficie alors d'un statut de salarié au sein de la couveuse, son salaire dépendant du chiffre d'affaires qu'il génère. La couveuse quant à elle prélève 10 % de ce chiffre d'affaires au titre de l'encadrement administratif et pédagogique qu'elle assure.

En cas de non réalisation du projet par le « couvé », des solutions adaptées sont mises en œuvre pour permettre un retour à l'emploi du « couvé ».

Outil important au service du développement local, Créacité s'est d'abord implanté à Strasbourg, puis a développé une présence territoriale grâce à des permanences à Haguenau, Mutzig, Schirmeck et Sélestat.

La structure suit chaque année une centaine de personnes, ce qui aboutit à la création d'environ 20 à 25 entreprises, grâce à 4 salariés et 25 bénévoles.

### **Budget et financement de Créacité**

Le Département accompagne financièrement Créacité depuis 2005, et, à partir de 2008, a mis en place un soutien de la structure sur 3 ans à hauteur de 10 000 euros par an.

Le budget prévisionnel 2014 de l'association est de 192 000 €.

Les charges sont majoritairement destinées aux salaires et charges (145K€), à la location immobilière et assurances (21K€), et aux services divers (communications, déplacement...).

Les recettes proviennent de subventions publiques (FSE, CUS, Région, Département) à hauteur de 133 000 €, et du prélèvement sur le chiffre d'affaire des entrepreneurs (55K€).

### **Reconduction du partenariat**

Créacité souhaite la reconduction du soutien départemental pour une période de trois ans, à hauteur de 1 000 € par entrepreneur à l'essai au sein de la couveuse dans la limite d'un montant de 10 000 € par an.

L'association souhaite poursuivre et approfondir ses activités et notamment les aspects suivants :

- accentuer la visibilité territoriale (communication, réunions d'information dans les territoires),
- se positionner comme un acteur fédérateur (suivi et formation des anciens couvés, développement de contact direct auprès des entreprises)
- rechercher de nouveaux financements.

Au regard des effets positifs de l'action Créacité sur l'emploi et l'entrepreneuriat, la commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme, lors de sa réunion du 10 février 2014, s'est prononcée favorablement pour une reconduction d'un partenariat pluriannuel sur la période 2014-2016 entre le Département et Créacité.

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus, les crédits nécessaires seraient imputés comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17593	65-6574-91	30 000,00 €	30 000,00 €	11 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition du président du Conseil Général, décide d'attribuer les subventions suivantes :*

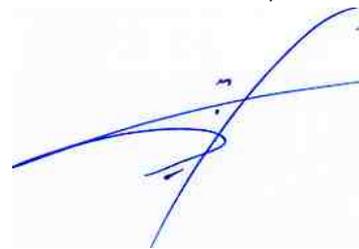
*- au lycée Jean Monnet de Strasbourg, une subvention de 1 500 euros au titre de l'organisation de la 14ème édition du Carrefour des formations,*

*- à l'association Créacité, une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 10 000 euros au titre de l'année 2014.*

*Elle approuve la convention financière 2014-2016 à intervenir entre l'association Créacité et le Département, et autorise le président du Conseil Général à la signer.*

Strasbourg, le 17/02/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL